

Sécurité dans les bâtiments

Eviter les accidents dans et autour des exploitations équestres

D

ans les exploitations équestres agricoles ou commerciales, on rencontre, en plus de la famille qui dirige l'exploitation et ses employés, des tiers comme par exemple des pensionnaires ainsi que leurs proches et leur cercle d'amis. Or, tant les personnes qui y travaillent que les visiteurs doivent pouvoir circuler sans danger sur le site de l'exploitation – des mesures de prévention sont donc exigées des responsables de l'exploitation.

En Suisse, le fait de trébucher ou de chuter représente la cause principale des accidents professionnels et non-professionnels. Tant les chutes sur une surface plane que le fait de tomber d'une certaine hauteur peuvent entraîner de graves blessures voire même, dans les cas les plus graves, des blessures pouvant être fatales. Pourtant, de nombreux endroits présentant des dangers peuvent en général être facilement et efficacement sécurisés.

La mesure la plus importante pour prévenir les chutes consiste à entretenir et à libérer les voies de circulation. Des passages, des ruelles d'écurie et des escaliers bloqués présentent toujours un risque accru d'accidents. Autre source d'accident: un mauvais éclairage ou le manque complet d'éclairage. Les chemins très fréquentés doivent donc être éclairés sans éblouir et si possible sans faire des ombres. La meilleure façon de ranger les outils utilisés à l'écurie comme les fourches à fumier, les balais et les pelles, consiste à les suspendre. Le stockage idéal des déchets comme les cordes ou les films de protection des bottes de paille ou de foin devrait se faire à un endroit spécial loin des ruelles d'écurie et des passages. L'ordre et la propreté ne sont pas uniquement des conditions importantes pour prévenir les accidents, mais ils sont également la carte de visite d'une exploitation bien dirigée! Une autre source importante de risque d'accidents réside dans la qualité des sols: des sols lisses et usés présentent un énorme risque de chute pour les humains et les chevaux, particuliè-

Un éclairage suffisant ne faisant pas d'ombre et antiéblouissant du manège fait partie de la prévention des accidents.

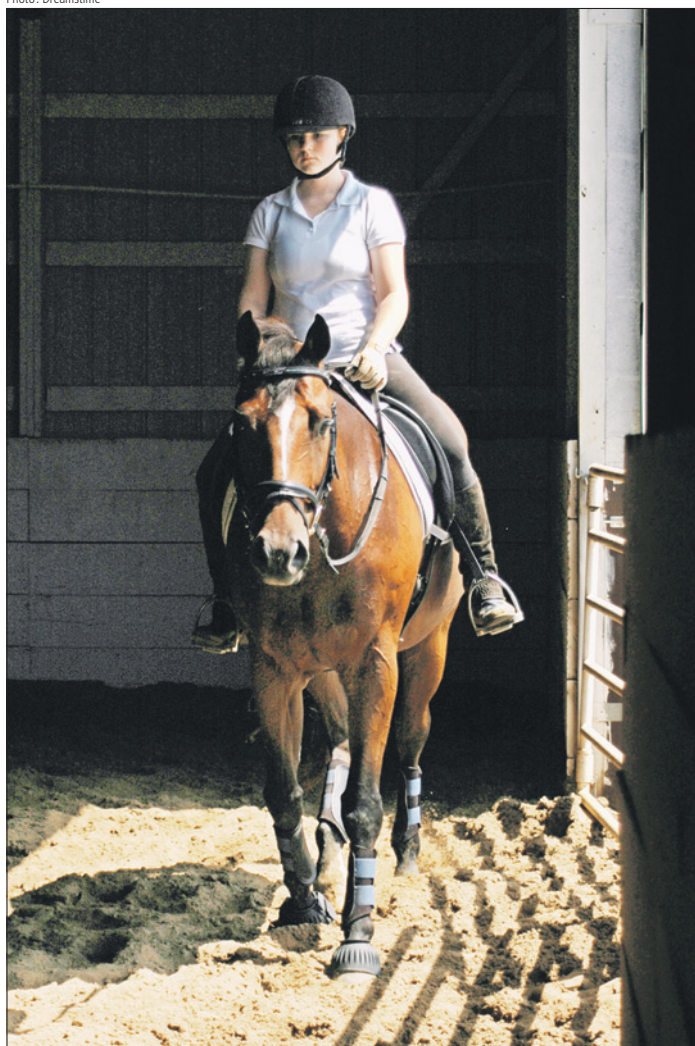
rement lorsqu'ils sont souillés ou mouillés. Des sols devenus trop lisses peuvent être grenelés avec une machine ou recouverts de tapis en caoutchouc antiglisse. Près du fumier, on constate souvent l'absence de rampes adéquates. Une bonne rampe à fumier est solide, suffisamment large et antiglisse même lors de mauvaises conditions météorologiques. Des planches en bois étroites et glissantes, voire même des planches de coffrage ne sont pas adaptées comme rampes de fumier.

Sécurité en hauteur

Des sols surélevés présentant un risque de chute dépassant un mètre doivent être sécurisés par un élément de protection. Si ce garde-corps est installée directement sur le bord de chute, il n'est nécessaire qu'il

dispose d'une traverse supérieure et d'une traverse intermédiaire. Si le garde-corps est monté à 20–30 cm du bord de chute, la traverse supérieure est suffisante. Il s'agit d'une recommandation pour tous les endroits d'où on doit lancer des marchandises. La hauteur du parapet est de 100 à 130 cm, alors que la traverse intermédiaire est montée à 50 cm. Dans les endroits où les marchandises sont déplacés avec des machines (p. ex. avec des chargeurs frontaux ou des chargeurs compacts articulés), les garde-corps peuvent être installés de façon à pouvoir être brièvement enlevés. Ils doivent cependant être remontés directement après le travail des machines. L'accès le plus sûr à un sol surélevé est l'escalier. Si cela n'est pas possible pour des raisons de place, on peut utiliser une échel-

Photo: Dreamstime



le. Les échelles doivent être contrôlées régulièrement et des échelles abîmées doivent être soit réparées de façon professionnelle ou alors jetées. De plus, si elles ne sont pas fixées dans le sol, elles doivent être assurées afin de ne pas glisser ou tourner. Pour cela, on peut utiliser un étrier pour échelle, un crochet pour échelle ainsi que des pieds en caoutchouc ou en métal pour divers sols. Lors de l'utilisation d'une échelle pour atteindre des sols surélevés, il faut prévoir un passage sécurisé entre l'échelle et le sol – pas question de faire de l'équilibre. Si des enfants sont souvent présents dans l'exploitation, on recommande de plus de suspendre une planche de bois devant les échelons afin d'éviter des escalades indésirables.

Fosses de déchargement = risque de chute ?

Si des fosses de déchargement pour le foin et la paille ne sont pas sécurisées, on risque d'y chuter de haut. Les chutes de hauteur n'arrivent en règle générale pas « simplement comme ça » mais elles surviennent le plus souvent suite à un faux-pas ou à un dérapage.

Les trous pour décharger doivent être sécurisés avec un couvercle (Schrägdeckel) ou alors avec une barrière. Il n'existe aucune solution patentée, l'installation doit être adaptée aux données du lieu et aux processus de travail. Un grand nombre d'exemples figure dans les brochures « N° 9 – Bâtiments agricoles sûrs » et « Sécurité dans les nouveaux bâtiments et les transformations de bâtiments agricoles » de la SPAA. Dans le cas d'ouvertures de décharge verticales comme par exemple lorsqu'un mur extérieur est percé, il convient, selon la grandeur de l'ouverture,

Une balustrade stable et un escalier bien rangé permettent de réduire les accidents dus au fait de trébucher.



d'installer un verrou transversale destiné à empêcher que des personnes chutent à l'extérieur.

Sécuriser portes et fenêtres

Aucun endroit dangereux comme par exemple des fosses de déchargement ou des conteneurs ouverts ne doivent se trouver derrière des portes ou des portails dans le sens de l'ouverture. Des différences de niveau vers les portes sont, si possible, à éviter. A partir d'une différence de niveau de 5 cm, il est recommandé de peindre la marche en jaune ou de la marquer de façon bien visible.

Des portes à rabat doivent être sécurisées afin qu'elles ne se ferment pas brusquement. Pour les portes coulissantes, il faut veiller à ce qu'elles soient munies d'un dispositif de retenue adéquat évitant que la porte sorte du rail. Quant aux rails des portes coulissantes, ils doivent être munis d'un butoir.

Cornelia Fürst



Ici, la porte coulissante doit être assurée avec une cheville de sûreté pour empêcher qu'elle sorte du rail.

Pour de plus amples informations :

Service de prévention des accidents dans l'agriculture, SPAA, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél. 021 557 99 18, e-mail: spaa@bul.ch, Internet www.bul.ch